Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 01.04.2019 *Numéro de version 1.02* *Révision: 21.12.2018*

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: SONAX PROFILINE HEADLIGHTPOLISH

Code du produit: 02761410
1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées
Secteur d'utilisation
SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégorie du produit PC31 Produits lustrant et mélanges de cires
Emploi de la substance / de la préparation entretien auto

1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité
Producteur/fournisseur:
SONAX GmbH
Münchener Straße 75
D-86633 Neuburg (Donau)
Tel.: ++49 (0)8431/53-0

Service chargé des renseignements:
ESA
Maritzstr.47
CH-3401 Burgdorf

E-Mail: info@esa.ch
Tel. 03 44 29 00 21
Fax. 03 44 29 02 97

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Tox Info Suisse
Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)
Cas non-urgents: +41 44 251 66 66

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage
Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
Pictogrammes de danger néant
Mention d'avertissement néant
Mentions de danger néant
Conseils de prudence P102 Tenir hors de portée des enfants.
2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Préparations
Description: Emulsion à base de solvants, d'abrasifs et d'additifs

Composants dangereux:		
Numéro CE: 920-114-2	Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics Asp. Tox. 1, H304	15-<20%
CAS: 107-98-2 EINECS: 203-539-1	1-méthoxy-2-propanol Flam. Liq. 3, H226; STOT SE 3, H336	3-<5%

Indications complémentaires:
toute entrée dans la colonne EC- commençant par le nombre "9" est un numéro de liste provisoire délivré par l'ECHA dans l'attente de la publication d'un numéro d'inventaire CE officiel pour la substance. Voir en rubrique 15 pour une information complémentaire quant au numéro CAS pour la substance.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 01.04.2019 Numéro de version 1.02 Révision: 21.12.2018

Nom du produit: SONAX PROFILINE HEADLIGHTPOLISH

(suite de la page 1)

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours
Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
Après inhalation: Veiller à l'apport d'air frais.
Après contact avec la peau:
En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Laver les zones cutanées contaminées avec de l'eau et un produit nettoyant doux.
Après contact avec les yeux:
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Traitement selon l'appréciation de l'état du patient par le médecin. Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation
Pas d'autres informations importantes disponibles.
5.3 Conseils aux pompiers
Equipement spécial de sécurité:
Il convient de prendre les mesures habituelles dans le cadre de la lutte contre l'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:
Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Recueillir par moyen mécanique.
Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
6.4 Référence à d'autres rubriques
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Stockage:
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
Prévoir des sols étanches et résistant aux solvants.
Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.
Autres indications sur les conditions de stockage:
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
Protéger contre le gel.
Température de stockage recommandée: 20°C.

(suite page 3)

(suite de la page 2)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

MAK (Suisse)	Valeur momentanée: 720 mg/m³, 200 ppm Valeur à long terme: 360 mg/m³, 100 ppm B SSc;

DNEL

CAS: 107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

Oral	DNEL	3,3 mg/kg (consumer) (long-term / systemic effects)
Dermique	DNEL	18,1 mg/kg (consumer) (long-term / systemic effects)
		50,6 mg/kg (worker) (long-term / systemic effects)
Inhalatoire	DNEL	43,9 mg/m³ (consumer) (long-term / systemic effects)
		553,5 mg/m³ (worker) (short-term / local effects)
	DNEL	369 mg/m³ (worker) (long-term / systemic effects)

PNEC

CAS: 107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

PNEC	100 mg/l (STP)
	100 mg/l (water (intermittent release))
	10 mg/l (water (fresh water))
	1 mg/l (water (sea water))
PNEC	2,47 mg/kg (gro)
	41,6 mg/kg (sediment (fresh water))
	4,17 mg/kg (sediment (sea water))

Composants présentant des valeurs limites biologiques:

CAS: 107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

BAT (Suisse)	20 mg/l Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: 1-Methoxypropanol-2

Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition
Dispositifs techniques de commande appropriés.
Veillez à une bonne ventilation pouvant être obtenue par une aspiration locale ou l'évacuation générale de l'air vicié. Si cela ne suffit pas à maintenir le poste de travail en-dessous des valeurs limites d'exposition, il faut porter une protection respiratoire appropriée.
Equipement de protection individuel:
Mesures générales de protection et d'hygiène:
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Protection respiratoire:
Pas nécessaire en cas normal
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Protection des mains: Pas nécessaire en cas normal
Protection des yeux: Pas nécessaire en cas normal

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 01.04.2019 Numéro de version 1.02 Révision: 21.12.2018

Nom du produit: SONAX PROFILINE HEADLIGHTPOLISH

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
Indications générales	
Aspect:	
Forme:	Pâteuse
Couleur:	Blanc
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non applicable.
Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 - 310 °C
Point d'éclair	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité à 20 °C:	0,99 - 1,01 g/cm³
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Taux d'évaporation:	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Partiellement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	
Cinématique à 40 °C:	>20,5 mm²/s
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Aucune réaction dangereuse connue.
10.2 Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
10.4 Conditions à éviter Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
10.5 Matières incompatibles: les agents oxydants forts
10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques
Il n'existe pas de résultats toxicologiques concernant ce mélange.
Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics		
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin) (OECD 402)
Inhalatoire	LC50/4d	>5.266 mg/l (rat) (Aerosol (OECD 403))

(suite page 5)

(suite de la page 4)

CAS: 107-98-2 1-méthoxy-2-propanol		
Oral	LD50	4.016 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC0 / 6h	>7.000 ppm (rat)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis (méthode conventionnelle).

Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis (méthode conventionnelle).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis (méthode conventionnelle).

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration
Viscosité: > 20,5mm²/s (40°C)
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis (méthode conventionnelle).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité Il n'existe pas de données écotoxicologiques concernant ce mélange.

Toxicité aquatique:	
Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics	
LL0 96h	87.556 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
ErL0 72h	1.000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
NOELR 72 h	1.000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
NOELR 21d	5 mg/l (Daphnia magna)
ELO 48 h	1.000 mg/l (Daphnia magna)
CAS: 107-98-2 1-méthoxy-2-propanol	
LC50 / 96h	>6.800 mg/l (Leuciscus idus) (DIN38412)
LC50 / 48h	23.300 mg/l (Daphnia magna)
EC50	>1.000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (7d)
EC50/3h	>1.000 mg/l (Bel) (OECD 209)

12.2 Persistance et dégradabilité	
Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics	
Biodegradiation	17,7 % (28d)
CAS: 107-98-2 1-méthoxy-2-propanol	
Biodegradiation	90-100 % (OEECD 301E)

12.3 Potentiel de bioaccumulation	
CAS: 107-98-2 1-méthoxy-2-propanol	
log Kow	≤0,43 log Kow (25°C)

(suite page 6)

(suite de la page 5)

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
Autres indications écologiques:
Indications générales: Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de manière incontrôlée.
12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.
12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation:
Les déchets doivent être éliminés selon les directives locales émanant des autorités compétentes en la matière.
Catalogue européen des déchets
1) Elimination/ produit
2) Elimination / emballage non nettoyé

20 01 13*	solvants
15 01 02	emballages en matières plastiques

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU **ADR, IMDG, IATA**	néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU **ADR, IMDG, IATA**	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport **ADR, ADN, IMDG, IATA** **Classe**	néant
14.4 Groupe d'emballage **ADR, IMDG, IATA**	néant
14.5 Dangers pour l'environnement: **Marine Pollutant:**	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
"Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement
La/les substance(s) suivantes dans ce produit a/ont une identification par numéro CAS soit dans des pays non concernés par le règlement REACH soit dans des réglementations non encore mises à jour pour prendre en compte la nouvelle convention d'appellation des solvants hydrocarbonés.
Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics: CAS 64742-46-7

Prescriptions nationales:

Indications sur les restrictions de travail:
Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

Classe de pollution des eaux (DE):
Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
(AwSV 18.04.2017)

(suite page 7)

(suite de la page 6)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Acronymes et abréviations:
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
NOEL = No Observed Effect Level
NOEC = No Observed Effect Concentration
LC = letal Concentration
EC50 = half maximal effective concentration
log POW = Octanol / water partition coefficient
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
ATE: acute toxicity estimate
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
IOELV = indicative occupational exposure limit values
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1